



Assemblée Générale



Aquatique Club Amboisien
Le 6 février 2021



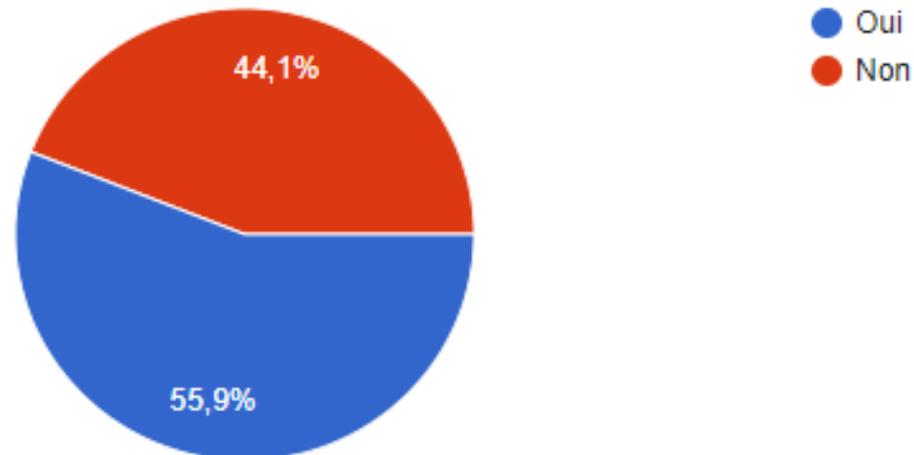
Nombres de votants



- 177 votes enregistrés - le quorum est atteint, l'assemblée peut se tenir
- Répartitions des votes :

L'adhérent est mineur

177 réponses



MBOI

Bureau et Renouvellement



Votre Bureau ACA actuel:

Sébastien FRAPPIER



Guillaume SAMSON



Co-Présidence



**Nathalie
Rigollet
Comptabilité et
trésorerie**

**Sylvie
STRAUSS
Secrétaire**

**Laëtitia
BOURGOIGNON
Resp. Officiels**

**Emmanuel
DEBALLON
Réf. Sponsors**

**Christophe
TUILLANT
Réfèrent NFS**

Bureau et Renouvellement



Réorganisation :



*Yann
DEBRUILLE
Membre actif*



*Rachel
MEUSNIER
Démissionnaire*

Toujours la volonté de créer un groupe
« communication » les jeunes du club ont pris en main
l'Instagram

Renouvellement du bureau



- Malgré une année éprouvante en gestion du club les co-présidents sont prêts à renouveler leur mandat.
- Rachel pour des raisons personnelles ne souhaite pas continuer en tant que trésorière. Elle a aussi eu une année éprouvante entre autre avec le contrôle URSAFF.
- **Le reste** de l'équipe se représente pour **continuer l'aventure**.
- **Yann** reste membre actif mais son activité professionnelle ne lui permet pas de s'investir autant qu'il le souhaiterait
- **Nathalie** qui était en binôme avec Rachel sur la comptabilité, s'occupera aussi de la trésorerie
- Tous les **volontaires** souhaitant apporter leur soutien au bureau sont les **bienvenus** pour rejoindre l'équipe, entre autre en comptabilité pour aider Nathalie.

Vote de l'Assemblée Générale



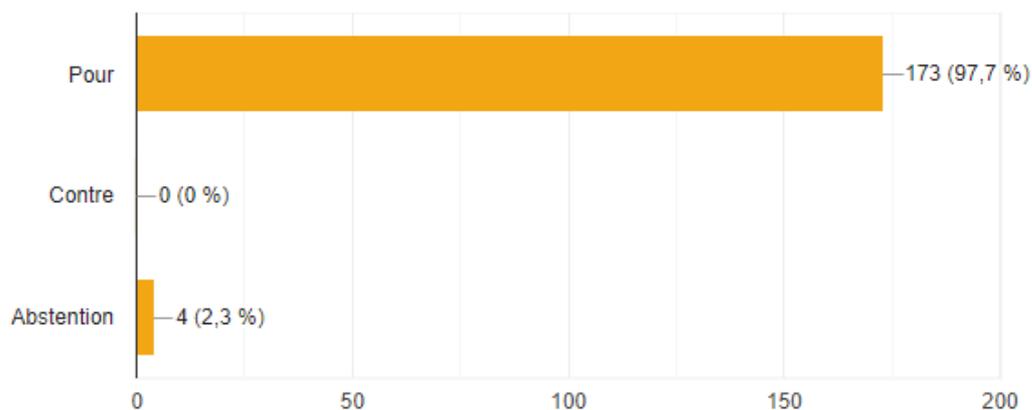
- Réélection du bureau

- CONTRE 0 / ABSTENTION 4 / POUR 173

Votre Bureau

Validez vous cette organisation du bureau ?

177 réponses



Le bureau est donc élu

Présentation de vos MNS



Rien ne change ils sont parfaits ! Damien a validé sa formation NFS cette année

CLOVIS



DAMIEN



Marie Laure



AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Rapport Moral du Club: saison 2019-2020



Une **année encore compliquée** :

- Le début de saison a été très positif et constructif
- La mise en place d'un cycle nageur plus clair où chacun peut trouver sa place
- Une dynamique stoppée à cause de la situation sanitaire
- Il nous a fallu adapté le fonctionnement du club dans de multiple domaine (voir point covid)

Malgré tout un **bilan plutôt honorable**

- 402 licenciés en fin de saison (**2ème club** départementale et **8ème club** de la région Centre)
- Une **reconnaissance des collectivités locales** à travers des subventions et l'organisation de projet commun
 - CCVA = organisation JAN
 - Mairie d'Amboise
 - Département
- Des finances seines malgré la situation sanitaire
- Une dynamique forte sur la saison 2019-2020 totalement stoppé à cause de la situation sanitaire.

Rapport Moral du Club: saison 2019-2020



Les évènements et évolutions de la saison :

- Galette des rois moments très convivial (merci aux caves Duhard)
- Distribution des tenues club pour les compétiteurs aboutissement du projet d'investissement Aquabike
- Contrôle URSAFF : RAS, nous avons juste eu un rappel concernant la modification des complémentaires santé que nous avons fait évoluer positivement pour les coachs mais que nous ne leur avons pas signifié par courrier. Pas de pénalité
- Annulation de tous nos évènements (vide grenier, compétition...)
- Communication, challenge, PPG via les réseaux pour maintenir le lien entre nous
- Développement de nouveaux outils communication (Nvx site, application, inscription en ligne) pour être plus efficace et rapide dans la communication et s'adapter à la période actuelle.

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Rapport Moral du Club



Des **objectifs "court terme"** pour la saison 2020/2021

- Gérer la **période COVID** en équilibrant finance, indemnisation et relance du club
- **Relancer les activités** au plus vite en anticipant les dates de reprise pour chaque groupe.
- **Réorganiser** les créneaux si besoin pour que le plus grand nombre puissent nager
- **Respecter** les règles sanitaires
- **Sécurité** : à la fois sanitaire mais aussi juridique pour les dirigeants

Rapport Moral du Club



Des **objectifs** « **moyen terme**» pour la saison 2020/2021

- Favoriser le retour des performances pour les compétiteurs
- Installer le club au niveau régional
- Détecter et former plus de nageurs (mis en place JAN)
- Diversifier les activités du club pour satisfaire un maximum de public dans le territoire
- Préparer avec la CCVA l'arrivée de la nouvelle piscine

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Rapport Moral du Club



Retour sur les décisions période COVID 1ère vague :

- Pas de remboursement sur la première vague pourquoi?
 - Maintenir une situation financière du club pouvant assumer le maintien de nos emplois
 - Les statuts du club ne le permettaient pas
 - Nous avons fait le maximum pour relancer les activités et faire continuer le club pendant la période estivale
 - Reprise de la saison 2020-2021 anticipée
- Reprise des activités en fonction des populations (la co-présidence ne souhaitait pas prendre de risque avec les populations dites à risque.)
- Le seul groupe n'ayant pas pu reprendre (NFS) nous avons proposé une modulation de l'adhésion pour la saison 2020-2021.
- Mise en place de la chartre du nageur
- Travail en partenariat avec la CCVA sur les règles sanitaires
- BILAN pas de cluster, 1 seul cas venu de l'extérieur mais sans contamination.

Rapport Moral du Club



Retour sur les décisions période COVID 2nde vague :

- Remboursement prévu en fonction du nombre de semaine non nager ce qui impose un changement de statut (voir vote ci-après)
- Une nouvelle adaptation avec l'utilisation dans un premier temps uniquement des vestiaires individuels (en coupes d'élaboration)
- Une reprise dans un premier temps à priori pour les mineurs
- Puis reprise pour les adultes en janvier
- Respecter de façon stricte la charte du nageur
- Travail en partenariat avec la CCVA sur les règles sanitaires

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Vote de l'Assemblée Générale

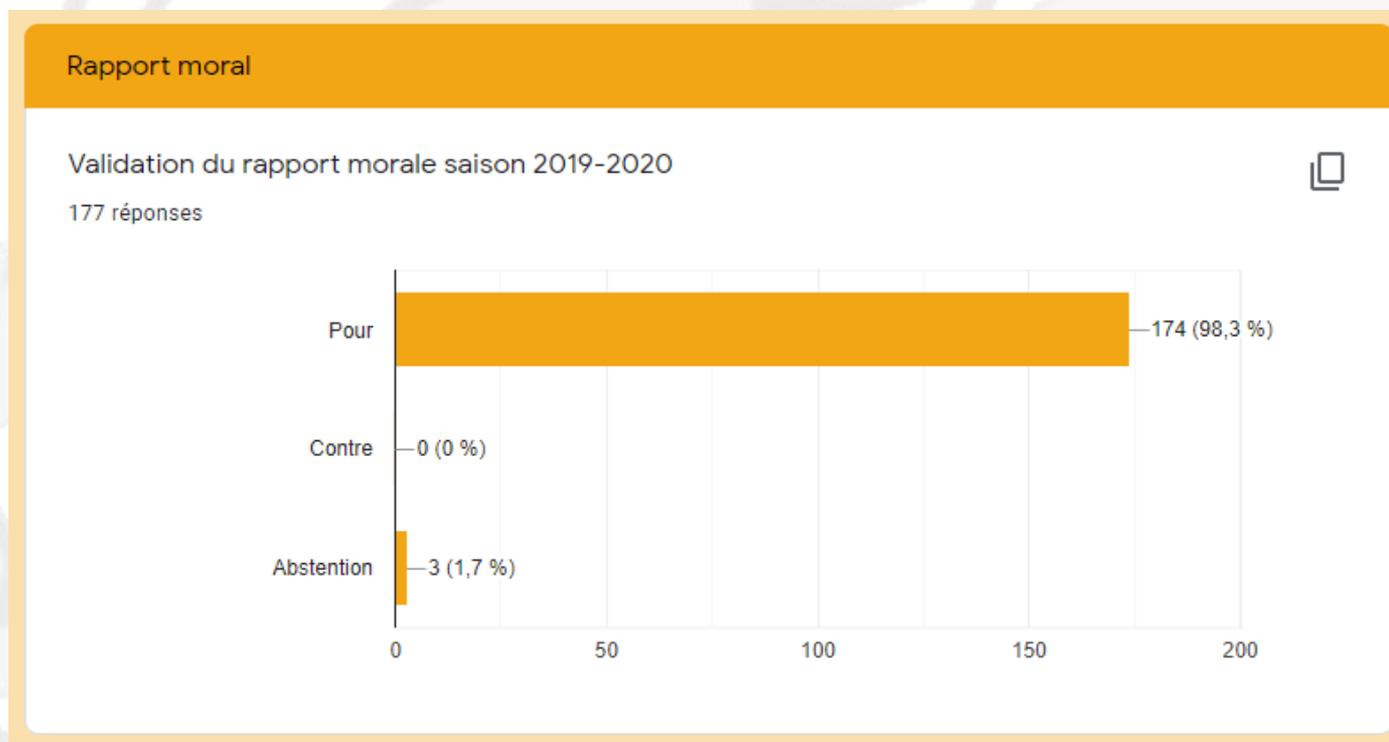


Validation du Rapport Moral 2019/2020

CONTRE 0

/ ABSTENTION 3

/ POUR 174



Le rapport moral est adopté

Rapport Financier 2019-2020



COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE 2019/2020 et BUDGET PREVISIONNEL - 2020/2021 avec et sans Covid

	prévision Saison 2020/2021 avec Covid	prévision Saison 2020/2021 Sans Covid	Réalisé Saison 2019/2020	Réalisé Saison 2018/2019		prévision Saison 2020/2020 avec Covid	prévision Saison 2020/2021 sans Covid	Réalisé Saison 2019/2020	Réalisé Saison 2018/2019
charges et dépenses					Produits et recettes				
FONCTIONNEMENT SPORTIF					PRODUCTION SPORTIVE				
Déplacements (compétiteurs, accompagnateurs)	4000	5000	5031	6260	Subvention municipale - Amboise				7600
Frais afférents à la Fédération (affiliation-engagements-licences)	8000	11000	11339	10970	Subvention Cap Asso				7500
Matériels équipements (vélos)					Subvention CCVA et autres	6000	8000	13678	1570
Encadrement (salaire et charges)	69000	69000	58688	54655	Dons	2500	2500	350	4150
Frais administratifs (assurance, téléph, fourn. bureau, affranch, etc)	3200	3200	3102	4805					
location vélo				8260	Cotisations et Produits club (entrées..)	64816	76000	73808	74120
formation	500	500	367	1120	Participation Stages	300	1000	1556	4100
Frais de réception (repas-boissons-goûters)	200	1000	894	1410	Autres (surveillance public et scolaire)	1000	2500	2273	4780
Frais de récompenses					Participations aux déplac.	200	2000	2005	3780
Stage	600	3700	601	3700	Chomage Partiel	8000	0	13344	
Provision Aquabike et matériel			4500	15000					
Provision retraite Clovis			15000						
SOUS-TOTAL	85500	93400	99522	106180	SOUS-TOTAL	82816	92000	107014	107600
HORS FONCTIONNEMENT SPORTIF					HORS PRODUCTION SPORTIVE				
Manifestations	250	250		150	Manifestations (buvette + vide-grenier)	0	2000	0	2190
Boutique					Boutique	0	1500	1136	3500
Matériel	500	2000	15046	8230	Intérêts s/livret	150	150	169	90
Duck	0	0		3675	Duck	0	0	0	4785
Remboursement cotisation Crise sanitaire	16000	0			Autres (ALS, avoirs)	0	0	6364	1545
SOUS-TOTAL	16750	2250	15046	12055	SOUS-TOTAL	150	3650	7669	12110
TOTAL DES CHARGES	102250	95650	114568	118235	TOTAL DES CHARGES	82966	95650	114683	119710
EXEDENT		0	115	1475	DEFICIT	-19284			

Rapport Financier 2019-2020



Quelques remarques pour vous aider à comprendre le budget

- **Déplacements (Charges et Dépenses)** : Malgré le fait que la saison de compétition n'a pas commencée, nous avons laissé en provision 4K (contre 5) car les déplacements pour les compétitions régionales de fin de saison vont nécessairement être plus chers en intégrant les mesures Covid (pas de covoiturage, pas de chambre double...)
- **Investissement** : nous avons laissé quand même du budget car il y a un fond annuel récurrent sur ce poste et pas mal d'achats à faire (Renouvellement tenues nageurs, Bonnet, Casque pour les NFS, Imprimante HS suite problème électrique, Téléphone HS suite pb électrique...)
- **Encadrement (Charges et Dépenses)** : pour la saison 2020/2021, on a bien les deux salariés temps plein (pas le cas en 19/20) et on a décidé de maintenir le salaire à 100%
- **Frais de réception (Charges et Dépenses)** : on a baissé le poste, pas de réunion présentiel pas d'AG en présentiel
- **Stage (Charges et Dépenses)** : avec les mesures sanitaires et le reconfinement, nous n'avons pas planifié de stage hors piscine Georges Vallerey et pas de repas envisagés
- **Remboursements (Charges et Dépenses)** : le bureau a décidé de procéder aux remboursements des semaines non nagées (sur la période Novembre/Décembre ça donne 8500€). Nous avons provisionné janvier/février suite aux dernières annonces : donc 16K€ budgétés
- **Dons (Produits et recettes)** : il n'y a pas eu de sponsoring en 2019/2020 à cause de la pandémie. C'est toujours le cas en 2020/21. En revanche, nous avons demandé à ceux qui le peuvent, de ne pas se faire rembourser mais de faire un don du remboursement au club (d'où le montant de 2500 plus significatif que l'année dernière)
- **Cotisation (Produits et recettes)** : perte de 100 adhésions par rapport à l'année dernière. ($100 \times 220€ = 22K€$) néanmoins, nous avons pondéré la perte sur la base du modèle d'inscription des autres années (inscriptions échelonnées le long de l'année).
- **Chômage partiel (Produits et recettes)** : sur la base des déclarations d'AP de novembre / décembre, estimation de la prise en charge de l'état à fin février SI les mineurs renagent (et donc on ne les rembourse pas et les MNS retravaillent à minima 50% de leur temps)
- **Manifestations (Produit et recettes)** : vue la situation sanitaire, toutes les manifestations sont annulées.

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Vote de l'Assemblée Générale



Validation du Rapport Financier

CONTRE 0

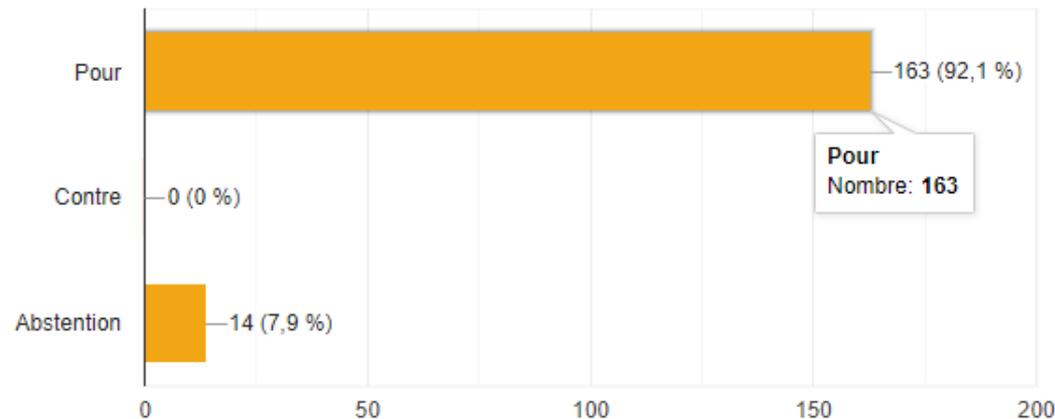
/ ABSTENTION 14

/ POUR 163

Rapport financier

Validation du rapport financier

177 réponses



Le rapport financier est adopté

Modification des statuts du club



L'expérience de cette année nous a incité à vous proposer quelques évolutions dans nos statuts

Titre 5 – Les assemblées générales

Article 19

Les assemblées générales se composent des membres actifs de l'association. Elles se réunissent aux jours, heure et lieu indiqués dans la convocation adressée par le Comité Directeur.

Article 20

Les convocations doivent être établies au moins quinze (15) jours à l'avance, par lettre adressée aux membres et/ou par voie d'affichage et/ou de presse.
La convocation précise l'ordre du jour arrêté par le Comité Directeur.

A rajouter Article 19 : Elles se réunissent, soit aux jours, heure et lieu indiqués soit si la situation sanitaire l'impose en visioconférence
À rajouter Article 20: rajout par courrier électronique et affichage sur le site internet.

Vote de l'Assemblée Générale



Validation de la modification des statuts article 19 et 20

CONTRE 0

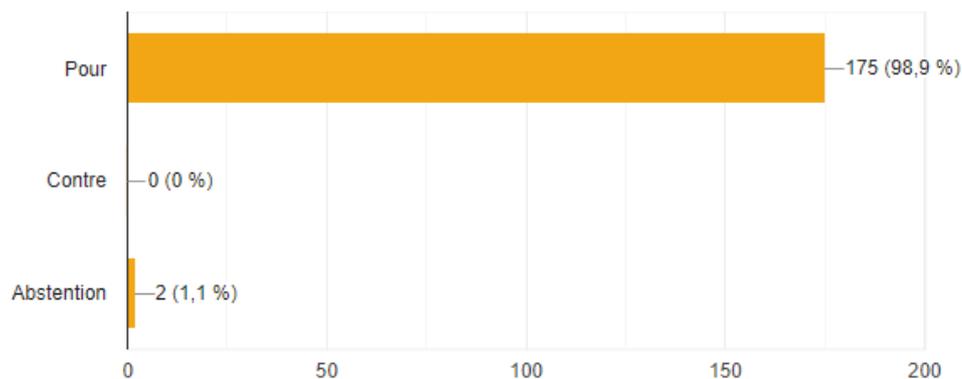
/ ABSTENTION 2

/ POUR 175

Modification des statuts

A rajouter Article 19 : Les assemblées générales se réunissent, soit aux jours, heure et lieu indiqués soit si la situation sanitaire l'impose en visioconférence À rajouter Article 20: Les convocations peuvent être envoyées ... «rajout par courrier électronique et affichage sur le site internet»

177 réponses



Les modifications des articles 19 et 20 sont adoptées

Modification des statuts du club



L'expérience de cette année nous a incité à vous proposer quelques évolutions dans nos statuts

Article 23-L'Assemblée générale

L'assemblée générale se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président ou à la demande du quart (1/4) au moins de ses membres.

Elle approuve ou redresse les comptes de l'exercice clos dans les six mois suivant la clôture dudit exercice et délibère sur toutes les questions de l'ordre du jour.

Elle fixe le taux des cotisations ainsi que le taux de remboursement des frais de déplacement, de mission ou de représentation effectuées par les membres du Comité Directeur, dans l'exercice de leur fonction.

Elle procède à l'élection des membres du Comité Directeur et nomme le ou les représentants auprès des assemblées générales du Comité Départemental, de la Ligue ou des Fédérations.

Pour délivrer valablement, l'assemblée générale doit se composer du quart (1/4) au moins de ses membres ; si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée sera à nouveau convoquée au moins sept (7) jours après, sur le même ordre du jour. Elle pourra délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés (si le vote par procuration est autorisé).

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et/ou représentés.

A modifier : pour délibérer valablement l'assemblée générale délibèrera à la majorité des membres présents à l'AG et des votes numériques.

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Vote de l'Assemblée Générale



Validation de la modification des statuts article 23

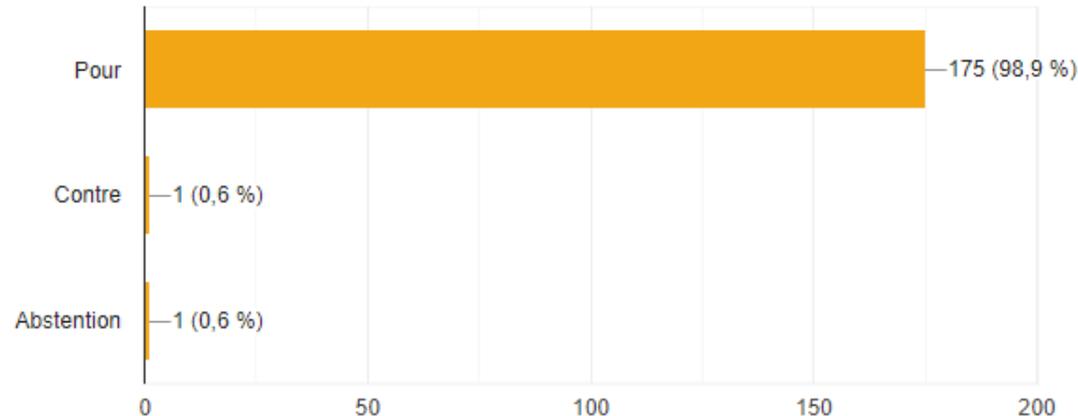
CONTRE 1

/ ABSTENTION 1

/ POUR 175

ARTICLE 23 Votes à l'AG : pour délibérer valablement l'assemblée générale délibérera à la majorité des membres présents à l'AG et des votes numériques.

177 réponses



La modification de l'article 23 est adoptée

Modification des statuts du club



L'expérience de cette année nous a incité à vous proposer quelques évolutions dans nos statuts

A rajouter ARTICLE 12BIS : En cas de pandémie et d'arrêt contraint par décision gouvernementale les membres du club autorisent le bureau à calculer une indemnisation en fonction des heures d'activités non effectuées. Cette indemnisation ne devra pas mettre en péril la situation financière du club.

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Vote de l'Assemblée Générale



Validation de la modification des statuts article 12 bis

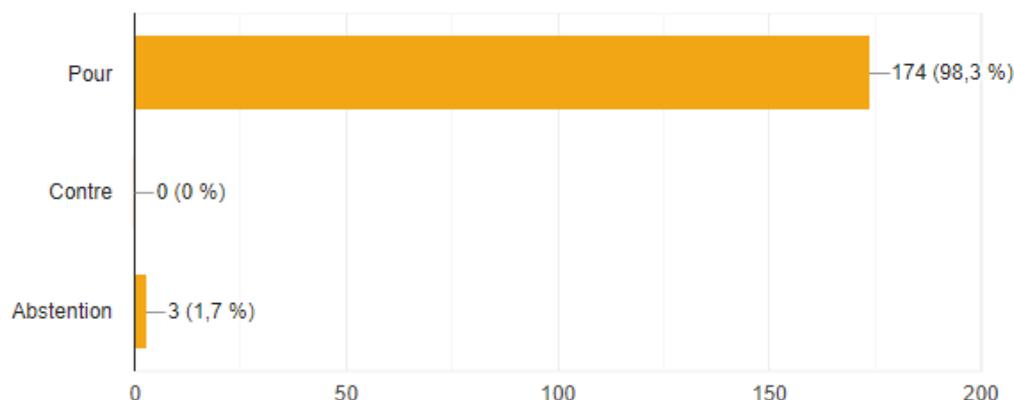
CONTRE 0

/ ABSTENTION 3

/ POUR 174

ARTICLE 12BIS (RAJOUT) : En cas de pandémie et d'arrêt contraint par décision gouvernementale les membres du club autorisent le bureau a calculer une indemnisation en fonction des heures d'activités non effectuées. Cette indemnisation ne devra pas mettre en péril la situation financière du club.

177 réponses



L'ajout de l'article 12bis est adoptée

Le club procédera donc aux remboursements des cotisations dans la limite de ses capacités financières

Vous aurez l'opportunité de faire un don au club, pour ceux qui souhaitent et peuvent le soutenir

Composition du club : 402 membres



- 29 J'apprends à nager
- 296 natations pour tous (loisirs, NFS, Aquabike)
- 75 compétiteurs
- 3 encadrants

La situation 2020-2021 sera grandement différente perte d'au moins 100 nageurs ce qui remet en cause l'équilibre financier du club.

Bilan sportif : NFS & NFBE



Depuis la création en 2011 et face à la demande mis en place de 5 créneaux de nager forme santé :

- Le mercredi de 11H à 12H
- Le Mercredi soir de 19H à 20H
- Le jeudi de 10H à 11H
- Le jeudi soir de 19H à 20h
- Le samedi de 8h à 9h

En 2019-2020, les nager forme santé représentaient 94 adhérents la situation sanitaire a fait chuter le nombre d'adhérents à 51 pour la saison 2020-2021. Nous constatons que les personnes qui n'ont pu venir, sont celles qui sont les plus fragiles face au virus (problèmes cardiaque, diabétiques et hypers tendus)

Bilan sportif : NFS & NFBE



Malgré la baisse de nombre d'adhérent dans ce groupe nous avons décidé de ne pas modifier le nombre de créneaux car Nagez forme santé est plus que tous les autres activités un équilibre entre bienfait et risque covid.

en effet nous avons différent publique:

- ✓ des post opératoires du dos ,du genoux, etc
- ✓ les insuffisant respiratoires qui trouvent dans la natation un réel bénéfice sur leur santé .
- ✓ les personnes atteintes de cancers qui trouvent la force par l'activité physique une façon de prolonger et de se protéger de la rechute .
- ✓ la maladie de parkinson et la fibromyalgie

Nous constatons que certains médecins nous envoient des personnes par le biais du certificat de sport par ordonnance.

En prenant régulièrement des nouvelles de nos adhérents il en ressort qu'ils sont en manque d'activité que les douleurs pour certains reviennent à vitesse grand v et surtout ce qui leur manque c'est la bonne ambiance conviviale et le lien sociale.

Nous sommes persuadés que dès la fin de la pandémie le retour à l'activité sera une priorité.

Bilan sportif : NFS & NFBE



Les Investissements pour le Nagez Forme Santé :

Après des investissements pour le développement de nouvelles activités (Aquabike) qui nous ont permis d'équiper nos jeunes compétiteurs
En 2019-2020 puis 2020-2021, la priorité a été mise sur le NFS:

- ✓ 2019-2020: Formation de Damien (certification en 2020), il peut prendre en charge l'ensemble des adhérents. La formation a du contenu qui ne laisse pas la place au hasard nous nous devons d'être à l'écoute de nos adhérents pour pouvoir au mieux leur proposer une séance adaptée.
- ✓ 2019-2020: Damien a réalisé son mémoire sur le développement NFS sur le thème « partage avec les autres associations sport santé », nous avons décidé de mettre en place un accord avec le club de gymnastique. Malheureusement la pandémie ne nous a pas permis d'aller au bout du projet cette saison mais ce sera le cas la saison prochaine.
- ✓ 2020-2021: Les coachs ont appris l'existence d'outils de communication utilisable dans l'eau. Principe de casques et oreillettes qui permettra aux coachs de corriger les positions.

Bilan sportif : Saison 2019-2020



- **Interclub Toutes Catégories:** Poule Départementale
- **Equipe 1 Fille:** Termine 2ème sur 11 équipes → Equipe composée par des juniors compétiteurs mais aussi des nageuses de la catégories jeunes .
- **Equipe 2 Fille:** Termine 11ème sur 11 équipes → Equipe composée par des juniors compétiteurs mais aussi des avenirs et des masters.
- **Equipe 1 garçon:** Termine 6ème sur 17 équipes → Equipe composée par des juniors compétiteurs mais aussi des nageurs de la catégorie jeunes et masters
- **Equipes 2 Garçon:** Termine 17ème sur 17 équipes → Equipe composée de jeunes avenirs et masters

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Bilan sportif : Saison 2019-2020



Le club de l'**AC Amboise** se classe donc:

- 5ème sur le département sur 7 clubs (on ne perd pas de place par rapport à l'année 2018/2019)
- Au niveau régionale, le club se classe 15ème sur 32 clubs (nous ne perdons pas non plus de place par rapport à la saison 2018/2019),
- Au niveau Nationale, nous terminons 339ème sur 708 clubs, (nous gagnons 37 places par rapport à la saison 2018/2019).

AQUATIQUE CLUB AMBOI

Bilan sportif : Saison 2019-2020



Les championnats régionaux:

- Régionaux Hiver au mois de décembre 2019 à saran - 6 nageurs étaient présents : 3 garçons / 3 filles
- Plusieurs finales sont à noter:
 - Jade: Finale A catégorie 11-15 ans sur le 50 brasse (6ème), sur le 100 brasse (5ème), Finale B catégorie 11-15 ans sur le 200 Brasse (5ème)
 - Antonin: Finale A catégorie 17 ans et + sur le 200 Brasse (6ème)
 - Léa: Finale B catégorie 11-15 ans sur le 50 dos (3ème), sur le 100 dos (2ème)

Les autres championnats régionaux (printemps et été) ont été annulés à cause du COVID 19.

Bilan sportif : Saison 2019-2020



Les meetings: le club a participé à 2 meetings hors du départements:

- Meeting Nationale de Berck sur Mer (62): Catégorie Junior - 7 nageurs étaient présent: 3 garçons et 4 filles
- Plusieurs finales sont à noter:
 - Clément: Finale A 17 ans et + sur le 50 dos (7ème), sur le 200 dos (7ème)
 - Jade: Finale A 13-15 ans sur le 50 brasse (3ème → médaille de Bronze), sur le 100 brasse (8ème) et sur le 200 brasse (7ème)
 - Léa: Finale A 13-15 ans sur le 50 dos (7ème)- Antonin: Finale B 17 ans et + sur le 50 dos (4ème)

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Bilan sportif : Saison 2019-2020



- Meeting du Bourbonnais à Montluçon: Catégorie Jeunes - 5 nageurs étaient présents: 3 Filles et 2 Garçons
- Plusieurs finales sont à noter:
 - Camille Delecheneau: Finales B 12-14 ans sur le 50 Brasse (3ème)
 - Camille Frappier: Finale A 11-13 ans sur le 100 brasse (6ème) et Finales B11-13 ans sur le 50 Brasse (1ère)
 - Naonys: Finale B 12-14 ans sur le 50 dos (2ème)
 - Romane: Finale A 11-13 ans sur le 50 NL (7ème), 100 NL (8ème) et 50 papillon(7ème)
 - Laura: Finale A 11-13 ans sur le 50 dos (8ème) et Finales B 11-13 ans sur le 50 NL (5ème)

Bilan sportif : Saison 2019-2020



L'AQUABIKING

- Relance de l'activité avec l'achat de 16 aquabikes (projet invest. Club)
- Embauche de Marie-Laure pour l'encadrement de cette activité
- Mise en place de 3 créneaux par semaine:
 - Mercredi 13h
 - Mercredi 20h
 - Mercredi 21h-
- Nombre d'adhérents Aquabiking: 19
- Proposition de séance de Préparation Physique Généralisée en plein air sur L'île d'or en mai/juin- Reprise des cours à la piscine dès que possible et fin des cours le 8 juillet (prolongation de 2 semaines)
- Bilan: Très bonne ambiance au sein des groupes et assiduité. L'activité est en concurrence sur Amboise, afin de répondre aux attentes des adhérents des changements ont eu lieu à l'intersaison :
 - Ajustement du tarif d'adhésion
 - Suppression du créneau du mercredi midi pour l'ouverture d'un créneau le vendredi à 20h,
 - Lancement de l'adhésion Aquabike+ (deux cours d'aquabiking/semaine ou un cours d'aquabiking + un cours de natation loisirs)

Bilan officiel saison 2019 / 2020



La saison dernière il y avait 11 officiels: 1A, 4B et 6C,
1 officiel B est en cour d'examen pour passer le A.

Le rôle de l'officiel C est de simplement tenir un chronomètre,
Pour l'officiel B en plus d'utiliser le chronomètre il peut aussi être inspecteur de virage,
Pour l'officiel A il est amené à être sur tout les postes Juge Arbitre, Starter, Juge de nage, Inspecteur de virage,
Informatique, Chambre d'appel, Chronomètre,

Précision sur le nombre d'officiel présent en compétition départementale, régionale et voir si besoin en inter-région,

En départementale il faut 2 officiels par réunion : exemple 1 compétition sur 1 journée compte 2 réunions, Si non
présentation d'officiel amende de 25€ par réunion et officiel manquant,

En région il faut 1 officiel si le club à 3 nageurs et 2 officiels s'il y a 10 nageurs, En cas de non présentation
d'officiel c'est 50€ d'amende par réunion,

En inter-région il faut 1 officiel à partir de 5 nageurs sinon amende de 50€ par réunion,

Bilan officiel 2019 / 2020



La saison dernière nous avons été présents sur 10 compétitions départementale soit 16 réunions avec la présence de 2 officiels à chaque fois donc nous n'avons pas eu d'amende : ce qui à permis d'économiser **400€**,

En région nous avons été présents sur 2 compétitions soit 6 réunions avec la présence d'un officiel à chaque réunion donc nous n'avons eu aucune Amende ce qui à permis d'économiser **300€**,

Bilan très positif pour cette saison économie de **700€** grâce aux officiels qui ont pu être présent.

Suite à la pandémie les compétitions ont été arrêtées mis Mars donc cette année très peu de dépense dû aux déplacements,

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Prévisionnel saison 2020 / 2021



Nous avons cette saison 9 officiels : 1 A ; 2 B et 6 C Actuellement l'officiel B a réussi l'écrit du A et continue les épreuves.

Actuellement il n'y a eu aucune compétitions et nous ne savons pas si il y en aura donc je ne peux pas faire d'estimation.

A partir de cette saison les officiels changent de nom :

officiel C devient **chronomètreur** son rôle prendre les chronos + peu être juge à l'arrivée

officiel B devient **juge** son rôle chronomètreur + juge de virage + juge à l'arrivée+ juge de nage (avec formation)+ starter (avec formation)

officiel A devient **Juge Arbitre** son rôle ne change pas il peut être sur tout les postes

Rien n'est obligatoire pour les C et B si l'officiel ne souhaite pas avoir plus de responsabilité ou ne se sent pas capable de tenir ces nouvelles fonctions il restera à son rôle premier soit chrono ou chrono et juge de virage.

Je remercie tous les officiels de la saison dernière et ceux de cette année pour le temps qu'ils donnent bénévolement au club et biensur si des personnes souhaite venir agrandir l'équipe des officiels pour tenir un chronomètre je me tiens à votre disposition pour tout renseignement.

Merci de m'avoir lu,

Laëtitia BOURGOGNON

Vote de l'Assemblée Générale



Validation du Rapport Sportif et Officiels 2019-2020

CONTRE 0

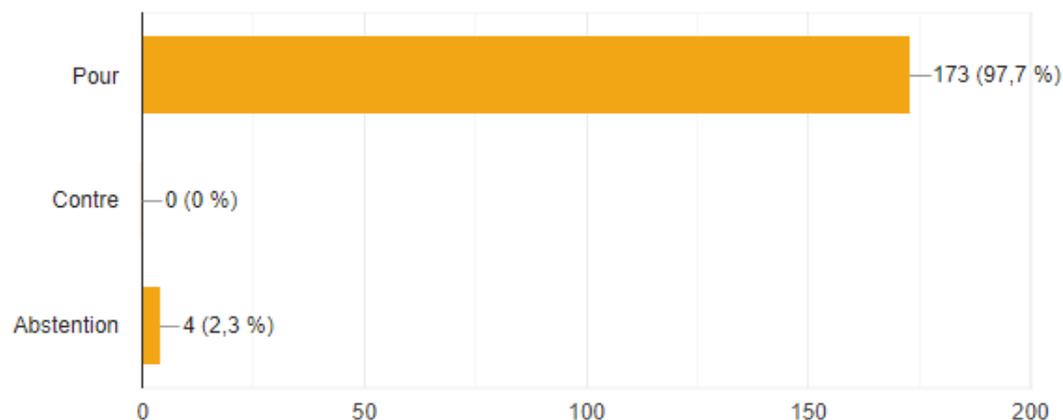
/ ABSTENTION 4

/ POUR 173

Bilan Sportif

Bilan sportif

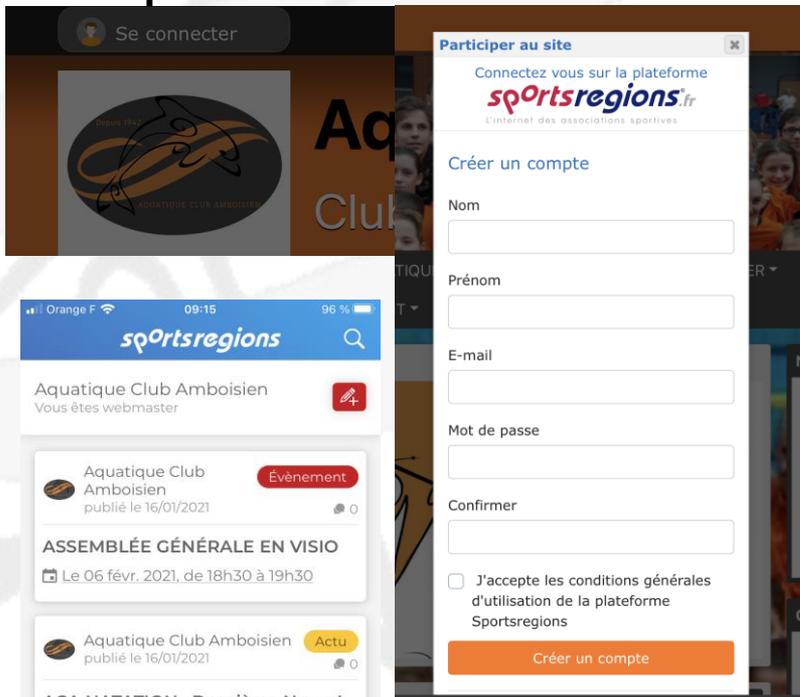
177 réponses



Votre nouveau site et application



- www.aca-natation.com
- Site lié à sport région avec des capacités de gestion de club très intéressante.
- Vous pouvez avoir un accès privilégié en vous inscrivant pour cela :



1. Cliquer sur se connecter
2. Créer un compte avec l'adresse mail que vous avez fournie au club
3. Cette identifiant vous permet d'avoir accès au site du club, de vous inscrire, de vous abonner au newsletter
4. Sport région donne aussi accès à une application sur laquelle nous pouvons envoyer des notifications (changement d'horaire, information sur newsletter, annulation cours ...)
5. L'identifiant est le même que le site

Animation extra-sportive

:

- Toutes les animations extra-sportives ont été annulées (pas de Duck race, pas de vide grenier)
- Nous avons simplement organisé la vente de galettes ce qui nous a permis de financer l'animation aux caves Duhard de la galette du club 2020.
- À cette occasion nous avons pu distribuer les équipements aux couleurs du club à l'ensemble de nos compétiteurs des groupes (avenirs, jeunes et élites)



Animation extra-sportive :

- Nous faisons notre maximum pour garder le lien avec vous:
 - Vidéos Club avec concours de la meilleurs photos remporté par Sullivan
 - Concours de dessin des plus jeunes

Le sponsoring



Un club comme l'ACA ne peut **pas fonctionner sans sponsor** privé.

Cette année sauf volonté particulière des sponsors nous ne ferons pas de démarches de développement.

Le **dossier de sponsoring** existe toujours et sera relancé quand les entreprises et nous serons sortis de cette période d'incertitude.

Nous pouvons compter sur quelques sponsors qui sont toujours présents entre autre les caves DUHARD qui nous accueille et nous aide dès que nous avons besoin, le boulanger de maletrennes qui nous a aidé pour l'opération Galette et Eric Allouard qui a maintenu son sponsoring.

Avantage pour le mécène **60% de défiscalisation**, cette année le mécénat peut passer par vous, dans le cadre des remises que nous accorderons vous pouvez faire le choix d'abandonner votre avoir au profit du club. Cette solution a déjà été adoptée par plusieurs NFS. Si tel est votre choix nous vous éditerons un bon de défiscalisation qui vous permettra de récupérer 60% de votre don en crédit d'impôts

CETTE SOLUTION EST UNE RELLE BOUFFÉE D'OXYGÈNE POUR LE CLUB

Les Pack sponsors :

Pack **DAUPHIN OR** = 1000€ coût réel 400€

Pack **DAUPHIN ARGENT** = 600€ coût réel 240€

Pack **DAUPHIN BRONZE** = 400€ coût réel 160€

Pack **DAUPHIN CLASSIQUE** = 150€ coût réel 60€

Dauphin or



- ✓ Un meeting du dauphin
- ✓ Votre logo sur tous nos documents
- ✓ Votre logo sur notre site internet et lien vers le vôtre
- ✓ Une presse sur notre site
- ✓ 10 initiations à nos activités
- ✓ Présence publicitaire sur nos manifestations

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Dauphin argent



- ✓ Votre logo sur tous nos documents
- ✓ Votre logo sur notre site internet et lien vers le vôtre
- ✓ Une presse sur notre site
- ✓ 3 initiations à nos activités
- ✓ Présence publicitaire sur nos manifestations

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Dauphin bronze



- ✓ Votre logo sur tous nos documents
- ✓ Votre logo sur notre site internet et lien vers le vôtre
- ✓ Une presse sur notre site
- ✓ Présence publicitaire sur nos manifestations

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Dauphin Classique



TRAVAUX PUBLICS TERRASSEMENT

SARL ALLOUARD

ZI La Boitardière
190 Chemin du Roi
Point 780 Ilôt n°4
37530 CHARGE

ALLOUARD Eric
02 47 57 24 95
06 80 70 91 01
eric.allouard@wanadoo.fr

- ✓ Votre logo sur notre site internet et
- ✓ lien vers le vôtre
- ✓ Une presse sur notre site

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Remerciements



A tous nos membres

A nos sponsors

Aux Elus présents ou excusés

Aux membres de la CCVA

AQUATIQUE CLUB AMBOISIEN

Questions / Remarques

